

RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

Ultimate frisbee
Tournoi amical



Modifié le 30-01-2024

RSEQ
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Table des matières

ART. 1	IDENTIFICATION DES CATÉGORIES	3
ART. 2	SURCLASSEMENT/CHEVAUCHEMENT	3
ART. 3	COMPOSITION DES ÉQUIPES	3
ART. 4	FORMULE DE RENCONTRES	4
ART. 5	DURÉE DES PARTIES	4
ART. 6	ARBITRAGE	4
ART. 8	CLASSEMENT	4
ART. 9	DISQUE RECOMMANDÉ	5
ART. 14	RÉCOMPENSES	5
ART. 15	RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS	5

ART. 1 IDENTIFICATION DES CATÉGORIES

Catégories	Date de naissance
Benjamin	1 ^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011
Cadet	1 ^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2009
Juvenile	1 ^{er} juillet 2005 au 30 septembre 2007

ART. 2 SURCLASSEMENT/CHEVAUCHEMENT

Surclassement

Le surclassement est permis.

ART. 3 COMPOSITION DES ÉQUIPES

3.1 Chaque équipe devra se présenter avec un minimum de cinq (5) joueurs prêts à commencer la partie. Toute équipe qui ne respecte pas ce minimum sera automatiquement déclarée forfait.

3.2 Une école qui a plus de quatorze (14) joueurs doit inscrire deux (2) équipes.

3.3 Le format de compétition est mixte.

- Il doit y avoir un minimum de deux (2) joueurs de sexe féminin sur le terrain.
- Il doit y avoir un maximum de trois (3) joueurs de sexe masculin sur le terrain.
- Le nombre de joueurs total sur le terrain est de cinq (5) par équipe.

3.4 **Élèves-athlètes ou entraîneur retardataire**

Un joueur en retard, dûment identifié sur la feuille de pointage, devra être arrivé au banc de son équipe et prêt à jouer avant la mi-temps pour pouvoir prendre part à une rencontre.

Un entraîneur pourra prendre part à la partie même s'il arrive après le coup d'envoi de la deuxième demie. Notez bien qu'au moins un entraîneur doit être présent lors du début de la partie.

ART. 4 FORMULE DE RENCONTRES

- 4.1 Tournoi amical avec finales or et finale bronze.
- 4.2 Nous garantissons un minimum de trois parties à l'horaire, par événement.

ART. 5 DURÉE DES PARTIES

La partie se déroulera en 2 demies de 20 minutes chacune ou jusqu'à ce que l'une des équipes en présence atteigne 13 points. La première des deux éventualités qui survient met fin au match.

ART. 6 ARBITRAGE

- 6.1 L'ultimate est un sport autoarbitré ; ce sont les joueurs qui sont responsables de connaître les règlements et de les appliquer afin d'assurer le bon déroulement des parties.
- 6.2 Les règles de jeu de la Fédération Québécoise d'Ultimate sont disponibles ici : https://www.fqu.ca/fr_ca/ultimate

ART. 8 CLASSEMENT

- 8.1 Les points accordés aux classements des équipes se calculeront de la façon suivante :

Victoire :	2 points
Nulle :	1 point
Défaite :	0 point

- 8.2 **Éthique sportive**

Deux (2) points supplémentaires seront accordés selon le respect de l'éthique sportive. Les points seront distribués par l'équipe adverse selon la feuille de pointage de l'esprit de jeu de la Fédération Québécoise d'Ultimate.

<https://d36m266ykvepgv.cloudfront.net/uploads/media/2GifYH63la/o/feuille-de-spirit.pdf>

Pointage entre 10 et 20 :	2 points
Pointage entre 5 et 10 :	1 point
Pointage entre 0 et 5 :	0 point

Exception : Lorsqu'une équipe obtient la note zéro (0) au critère *Fautes et contacts* elle perd automatiquement ses deux (2) points d'éthique.

- 8.3 Lorsqu'il y a forfait, le pointage enregistré aux fins de classement est de 13 à 0. Seule l'équipe gagnante a droit à ses points d'éthique.

ART. 9 DISQUE RECOMMANDÉ

Le disque recommandé est le disque officiel de USA Ultimate (175 g), mais n'importe quel disque accepté par les deux capitaines d'équipe peut être utilisé.

ART. 14 RÉCOMPENSES

Des médailles locales d'or, d'argent et de bronze seront remises aux trois (3) premières équipes lors des finales du tournoi amical.

ART. 15 RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS

- 15.1 Les règlements officiels sont ceux de la Fédération Québécoise de Ultimate (FQU).
- 15.2 Les présents règlements spécifiques ont préséance sur les règlements officiels.
- 15.3 Les règlements du secteur scolaire doivent être respectés en tout temps.